

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **OUI**

Domaine d'études principal : **Sciences de l'ingénieur et technologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **patr2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	7
Informations diverses	8
- Conditions d'admission	8
- Pédagogie	9
- Evaluation au cours de la formation	9
- Gestion et contacts	9

PATR2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master offre

- un programme organisé par 5 universités (l'Université catholique de Louvain, l'Université de Namur, l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et l'Université de Mons), et une haute école (la Haute Ecole Charlemagne) ;
- une formation multidisciplinaire ;
- la vision nécessaire pour intervenir sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager ;
- l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, dans les aspects culturels et économiques de la conservation intégrée ;
- une formation assurée par des équipes de spécialistes et des experts extérieurs.

Votre profil

Ce master est accessible si vous possédez un grade académique

- d'architecte,
- de master en ingénieur civil architecte,
- en ingénieur civil des constructions,
- en histoire de l'art et archéologie.

Votre Programme

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation. Le master inter-universitaire de spécialisation est le seul, en Communauté française de Belgique, à couvrir globalement le champ de la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités.

Le programme comporte 120 crédits répartis en deux blocs annuels et est composé de divers modules :

1. Poser le socle de connaissances communes et pluridisciplinaires requis (16 crédits)

- 1.1. Introduction à la conservation et restauration du patrimoine (7 cr)
 - 1.1.1. La signification du patrimoine y compris les approches culturelles différenciées du patrimoine immobilier (T) (1 cr)
 - 1.1.2. Émergence et évolution de la notion de conservation et des concepts de restauration (T) (1 cr.)
 - 1.1.3. Acteurs : institutions, organismes, prescriptions nationaux et internationaux et réglementation (T) (2 cr.)
 - 1.1.4. Conservation intégrée (T) (2 cr.)
 - 1.1.5. Les aspects économiques du patrimoine (T) (1 cr)
- 1.2. Notions méthodologiques et techniques de base (9 cr)
 - 1.2.1. Vocabulaire et typologie du patrimoine immobilier (T + E) (3 + 2 cr = 5)
 - 1.2.2. Sources documentaires et méthodologie de recherche (T + E) (2 cr)
 - 1.2.3. Archéologie du bâti et du sous-sol. Méthodologie. Notions et techniques de base (relevés, topographie, analyse) (2 cr)

2. Le projet de conservation-restauration (22 crédits)

- 2.1 Méthodologie et master plan
 - 2.1.1. Méthodologie et finalité des études préalables (T) (2 cr)
 - 2.1.2. Etudes archéologiques des bâtiments (T + E) (2+2 cr)
 - 2.1.3. Du relevé au master plan (T + E) (2+2 cr)
- 2.2 Dossier de restauration et suivi de chantier
 - 2.2.1. Etablissement du dossier de restauration et suivi du chantier : plans, métrés et cahiers des charges (T) (6 cr)
 - 2.2.2. Aspects législatifs et procédures administratives (T) (2 cr)
 - 2.2.3. Suivi de chantier (E) (4 cr)

3. Diagnostics et matériaux (20 crédits)

- 3.1. Etudes sanitaires : pathologies et diagnostics (T) (2 cr)
- 3.2. Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second œuvre (T) (18 cr)

4. Fonctionnement des structures et équipements techniques des bâtiments (11 crédits)

- 4.1. Fonctionnement des structures (mécanique des structures et stabilité des ouvrages) (T) (5 cr)
- 4.2. Histoire des équipements techniques et intégration contemporaine (T) (6 cr)

5. Parcs et jardins historiques, vestiges archéologiques et biens ruinés (9 crédits)

- 5.1. Les vestiges archéologiques et les biens ruinés (T) (2 cr)
- 5.2. Histoire, gestion et conservation des parcs et jardins historiques (T) (7 cr)

6. Séminaires, conférences, exercices pratiques, voyage et visites, stage. (12 crédits)

- 6.1. Exercices pratiques/séminaire - 1ère partie (E) (3 cr)
- 6.2. Exercices pratiques/séminaire - 2ème partie (E) (3 cr)
- 6.3. Stage(s) (E) (6 cr)

7. Travail de fin d'études (30 crédits)

7.1. Séminaire d'accompagnement du tfe (2 cr)

7.2. Travail de fin d'études (28 cr)

PATR2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de « conservation intégrée » prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine. Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates.

Le master de spécialisation vise à développer les capacités de réflexion et de conceptualisation préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Poser le socle de connaissances communes et pluridisciplinaires requis
2. Situer la problématique spécifique de la conservation-restauration
3. Acquisition de la méthode d'analyse, de documentation, d'interprétation
4. Développer la capacité de réaliser un dossier de restauration critique et respectueux du monument, argumenté avec pertinence et conforme aux procédures
5. Développer la capacité d'établir une cartographie des pathologies, de s'entourer des expertises adéquates, de proposer des techniques de restauration pertinentes
6. Développer la capacité d'identifier la structure et les équipements anciens, d'établir une stratégie respectueuse du monument pour la conservation-restauration des structures et de l'intégration des équipements
7. Développer la capacité d'appréhender les spécificités monumentales et végétales des parcs et jardins historiques, et de définir les études, les inventaires et les diagnostics spécifiques nécessaires
8. Comprendre les spécificités de la recherche et de la conservation préventive sur un chantier archéologique et les conditions de mise en place et de succès d'un processus décisionnel, visant la conservation des vestiges ruinés
9. Développer la capacité d'adopter une attitude critique argumentée vis-à-vis d'interventions, de la philosophie et des méthodologies développées, de leur exécution, du rôle réel des intervenants
10. Développer la capacité d'organiser et de maîtriser la succession des opérations nécessaires pour mener à bien une conservation-restauration intégré d'un bien patrimonial
11. Développer la capacité de formaliser une question de conservation-restauration du patrimoine, de structurer et synthétiser sa réponse, de la communiquer oralement, graphiquement et par écrit.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 120 crédits répartis en deux blocs annuels et est composé de différents modules (voir le contenu détaillé du programme) :

1. Poser le socle de connaissances communes et pluridisciplinaires requis (16 crédits)
2. Le projet de conservation-restauration (22 crédits)
3. Diagnostics et matériaux (20 crédits)
4. Fonctionnement des structures et équipements techniques des bâtiments (11 crédits)
5. Parcs et jardins historiques, vestiges archéologiques et biens ruinés (9 crédits)
6. Séminaires, conférences, exercices pratiques, voyage et visites, stage. (12 crédits)
7. Travail de fin d'études (30 crédits)

L'étudiant peut être autorisé à répartir les 60 crédits d'un bloc annuel sur deux années académiques consécutives.

[> Tronc commun](#) [[prog-2017-patr2mc-lpatr200t.html](#)]

PATR2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun

Les modules 1. Poser le socle de connaissances communes et pluridisciplinaires requis (16 crédits) 1.1. Introduction à la conservation et restauration du patrimoine (7 cr) 1.1.1. La signification du patrimoine y compris les approches culturelles différenciées du patrimoine immobilier (T) (1 cr) 1.1.2. Émergence et évolution de la notion de conservation et des concepts de restauration (T) (1cr.) 1.1.3. Acteurs : institutions, organismes, prescriptions nationaux et internationaux et réglementation (T) (2 cr.) 1.1.4. Conservation intégrée (T) (2 cr.) 1.1.5. Les aspects économiques du patrimoine (T) (1 cr) 1.2. Notions méthodologiques et techniques de base (9 cr) 1.2.1. Vocabulaire et typologie du patrimoine immobilier (T + E) (3 + 2 cr = 5) 1.2.2. Sources documentaires et méthodologie de recherche (T + E) (2 cr) 1.2.3. Archéologie du bâti et du sous-sol. Méthodologie. Notions et techniques de base (relevés, topographie, analyse) (2 cr) 2. Le projet de conservation-restauration (22 crédits) 2.1 Méthodologie et master plan 2.1.1. Méthodologie et finalité des études préalables (T) (2 cr) 2.1.2. Etudes archéologiques des bâtiments (T + E) (2+2 cr) 2.1.3. Du relevé au master plan (T + E) (2+2 cr) 2.2 Dossier de restauration et suivi de chantier 2.2.1. Etablissement du dossier de restauration et suivi du chantier : plans, métrés et cahiers des charges (T) (6 cr) 2.2.2. Aspects législatifs et procédures administratives (T) (2 cr) 2.2.3. Suivi de chantier (E) (4 cr) 3. Diagnostics et matériaux (20 crédits) 3.1. Etudes sanitaires : pathologies et diagnostics (T) (2 cr) 3.2. Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second œuvre (T) (18 cr) 4. Fonctionnement des structures et équipements techniques des bâtiments (11 crédits) 4.1. Fonctionnement des structures (mécanique des structures et stabilité des ouvrages) (T) (5 cr) 4.2. Histoire des équipements techniques et intégration contemporaine (T) (6 cr) 5. Parcs et jardins historiques, vestiges archéologiques et biens ruinés (9 crédits) 5.1. Les vestiges archéologiques et les biens ruinés (T) (2 cr) 5.2. Histoire, gestion et conservation des parcs et jardins historiques (T) (7 cr) 6. Séminaires, conférences, exercices pratiques, voyage et visites, stage. (12 crédits) 6.1. Exercices pratiques/séminaire - 1ère partie (E) (3 cr) 6.2. Exercices pratiques/séminaire - 2ème partie (E) (3 cr) 6.3. Stage(s) (E) (6 cr) 7. Travail de fin d'études (30 crédits) 7.1. Séminaire d'accompagnement du tfe (2 cr) 7.2. Travail de fin d'études (28 cr) Organisation pratique Les modules sont organisés de fin septembre à fin avril, et les séances ont généralement lieu les mercredis après-midi, jeudis, vendredis et samedis matins (8h30-12h30 et 13h30-17h30). Les cours sont dispensés sur le site des trois académies universitaires et sur le site du Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu à Amay. Les cours sont dispensés en français.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2017-2018

⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Définitions, notions et spécificités du patrimoine culturel immobilier (16 crédits)

○ LPATR2011	Introduction à la conservation et à la restauration du patrimoine		70h	7 Crédits	1q	x	
○ LPATR2012	Notions méthodologiques et techniques de base		90h	9 Crédits	1q	x	

○ Le projet de conservation-restauration (22 crédits)

○ LPATR2023	Méthodologie et master plan		100h	10 Crédits	2q	x	
○ LPATR2024	Dossier de restauration et suivi de chantier		120h	12 Crédits	1q		x

○ Diagnostics et matériaux (20 crédits)

○ LPATR2031	Diagnostics et matériaux		200h	20 Crédits	2q	x	
-------------	--	--	------	------------	----	---	--

○ Fonctionnement des structures et équipements techniques des bâtiments (11 crédits)

○ LPATR2040	Fonctionnement des structures et équipements techniques des bâtiments		110h	11 Crédits	1q		x
-------------	---	--	------	------------	----	--	---

o **Parcs et jardins historiques, vestiges archéologiques et biens ruinés (9 crédits)**

○ LPATR2051	Parcs et jardins historiques, vestiges archéologiques et biens ruinés		90h	9 Crédits	2q	x	
-------------	---	--	-----	-----------	----	---	--

o **Séminaires, conférences, exercices pratiques, voyage et visites, stage (12 crédits)**

○ LPATR2061	Exercices pratiques / séminaire - 1ère partie		30h	3 Crédits	1 + 2q	x	
○ LPATR2062	Exercices pratiques / séminaire - 2ème partie		30h	3 Crédits	1 + 2q		x
○ LPATR2063	Stage(s)		120h	6 Crédits	1 + 2q		x

o **Travail de fin d'études (30 crédits)**

○ LPATR2079	Séminaire d'accompagnement du tfe			2 Crédits	1 + 2q	x	
○ LPATR2080	Travail de fin d'études			28 Crédits	1 + 2q		x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

PATR2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Conditions spécifiques d'admission](#)

Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins 300 crédits.

Conditions spécifiques d'admission

Diplômes requis : grade académique d'architecte, de master en ingénieur civil architecte, en ingénieur civil des constructions, en histoire de l'art et archéologie (toutes orientations). Possibilité d'admission sur dossier.

PÉDAGOGIE

Ce master inter-universitaire de spécialisation est organisé par 5 universités et une haute école de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette nouvelle formation a été créée grâce à l'impulsion de l'Institut du Patrimoine wallon (Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu).

L'enseignement est assumé par une équipe de spécialistes issus des 5 universités et de la haute école Charlemagne. Des experts extérieurs, praticiens de haut niveau, feront également profiter les étudiants de leur savoir-faire en intervenant comme conférenciers dans certains modules.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

IPW (Centre Paix-Dieu)
af.barthelemy@paixdieu.be
(+32) 085 410 365

Président de jury :
Jean-Louis Vanden Eynde, LOCI UCL Saint-Gilles

Secrétaire de jury :
Caroline Bolle, LOCI UCL Tournai

3e membre du jury restreint :
Pierre Paquet, Faculté des Sciences appliquées ULg

Gestion du programme

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).